B A N Q U E

de

P A R I S E T D E S P A Y S - B A S

Société Anonyme

CAPITAL : SOIXANTE DEUX ET DEMI MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 7 Mai 1881

RAPPORTS ET RESOLUTIONS.

B A N Q U E DE P A R I S ET DES P A Y S - B A S

Siège social

A D M I N I S T R A T E U R S

MM. E. DUTILLEUL, Président,
Ed.JOUBERT, Vice-Président,
H. BAMBERGER,
Cte A. de CAMONDO,
E. DUCLERC,
E. GOUIN,
E. HENTSCH,
J. STERN.

C E N S E U R S

MM. F. THOMAS,
Ch.BERTHIER.

C O M M I S S A I R E S

pour l'exercice 1881 :

MM. E. LEVIEZ,
Ch. GIDE.

Directeur :

M. Ch. SAUTIER.

Sous-Directeur:

M. J.H. THORS.

Fondé de Pouvoirs :

M. R. G. LEVY

Chef du Contrôle :

M. E. CHEVRANT

B A N Q U E

de

P A R I S ET D E S P A Y S - B A S

Société Anonyme

----oOo----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 7 Mai 1881

Rapport du Conseil d'Administration;

Rapport des Commissaires;

Résolutions de l'Assemblée générale;

Comptes de l'Exercice 1880.

----------oOo----------

B A N Q U E

de

P A R I S ET DES P A Y S - B A S

R A P P O R T

PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

dans

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 7 Mai 1881

Messieurs,

Nous venons, conformément à l'article 24 des Statuts, vous faire connaître la situation de notre Société et vous soumettre les comptes de l'Exercice 1880.

Nous nous sommes occupés avec succès, pendant l'année dernière, du placement des Obligations 4 % de la Banque Hypothécaire de la Suède, que les options, consenties à notre profit, mettaient successivement à notre disposition. Cette valeur, appréciée des capitalistes qui recherchent un placement sérieux à l'étranger, justifie la confiance qu'elle nous a inspirée lorsque nous avons décidé de l'introduire sur le marché français.

A la suite de cette opération dans les Pays Scandinaves, nous avons conclu avec le Gouvernement Suédois, de

concert avec quelques établissements et maisons de premier ordre dans le Nord de l'Europe et en Angleterre, un contrat pour assurer la conversion, en un nouveau type 4 %, de trois emprunts suédois rapportant 5 % et 4 I/2%. La souscription, ouverte dans les premiers jours du mois de Juin, a donné un résultat satisfaisant. L'opération est aujourd'hui terminée, et le succès obtenu nous amènera, dans l'exercice en cours, à user des droits que nous nous sommes réservés pour la conversion d'une autre partie des dettes de la Suède.

Le concours actif donné depuis longtemps par notre Etablissement à la réunion et au développement des différentes lignes qui composent le réseau des voies ferrées de l'Andalousie a amené la constitution de la Compagnie des chemins de fer Andalous, dont les actions ont été introduites l'année dernière sur le marché français. Le trafic a pleinement répondu à l'attente des fondateurs. La Compagnie ayant décidé, l'été dernier, de créer I40.000 obligations 3 %, nous nous sommes chargés d'émettre ces titres, qui ont été bien accueillis du public.

Le Gouvernement de Québec s'est adressé à notre Etablissement et à une importante maison de notre place pour l'émission d'un emprunt de 22 millions de francs environ rapportant 4 I/2 %. Nous avons saisi l'occasion de rétablir entre la France et l'ancien Canada français des relations interrompues depuis plus d'un siècle. Le crédit dont jouissent,

depuis nombre d'années, les emprunts de Québec sur le marché de Londres, était pour nous un sûr garant de l'opinion de nos capitalistes. Nos prévisions ont été réalisées.

Les personnes qui s'adressaient de préférence au marché français pour l'émission de cet emprunt signalaient en même temps à notre attention la convenance que pouvait présenter la création, à Québec et à Montréal, d'une Société de Crédit Foncier. Elles voyaient dans cette création et dans un appel fait aux capitalistes français la possibilité de réduire le taux des prêts hypothécaires, en initiant les emprunteurs, qui ne connaissent jusqu'ici que le prêt remboursable à court terme, aux avantages du prêt remboursable sur un grand nombre d'années, au moyen d'une annuité comprenant l'intérêt et l'amortissement. Les bases essentielles de notre législation hypothécaire ayant été conservées dans l'ancien Canada français, nous nous sommes décidés, avec les mêmes alliés que pour l'Emprunt, à demander à la législature de Québec la concession des Statuts de la Société de Crédit Foncier franco-canadien au capital de 25 millions, avec un privilège important pour l'organisation d'un Comité en France. La concession a été donnée au mois de juillet. La Société est constituée et a commencé ses opérations. Nous aurons à revenir l'année prochaine sur cette affaire, qui se présente sous les plus favorables auspices.

Les négociations relatives au rachat des chemins

de fer Roumains par le gouvernement ayant enfin abouti, nous avons été naturellement appelés à introduire sur le marché de Paris les Obligations Roumaines 6 % hypothéquées sur les chemins, avec garantie spéciale sur le revenu net du monopole des tabacs. Ces titres, qui avaient fait leur apparition sur notre cote à 90 %, se traitent aujourd'hui au-dessus du pair. Le nouveau Royaume de Roumanie occupe maintenant en Orient une situation considérable, qui ne peut que profiter au développement de son crédit.

Nous avons pris une part active dans la constitution de la Société générale des Chemins de fer économiques créée avec le concours des principaux Etablissements de crédit. Cette Société a été fondée dans le but de satisfaire, par la construction et l'exploitation de chemins de fer à bon marché, les intérêts les plus considérables et les plus légitimes de nos départements. Son action est basée sur le principe de la garantie consacrée par la loi du II Juin I880.

En outre des opérations dont nous venons de vous entretenir, notre Etablissement a participé à diverses affaires, dont plusieurs, n'appartenant au dernier exercice que par la date de leur création, apporteront leur contingent de bénéfices à l'année en cours. Il nous suffira de citer l'emprunt Norvégien 4 %, l'Emprunt Indien 4 I/2 %, l'Emprunt de la Ville de Lyon, le Crédit Foncier Egyptien, la Compagnie générale du Gaz pour la France et l'Etranger, la Compagnie du Canal interocéanique de Panama, les Obligations

3 % du Crédit Foncier d'Autriche, l'Emprunt 3 % du Gouvernement portugais. Nous mentionnerons spécialement les Billets hypothécaires du Trésor de Cuba. Nous nous sommes largement intéressés, tant pour nous que pour les principaux établissements et maisons de notre place, dans le Syndicat de Garantie qui avait assuré la bonne fin de cette importante opération.

Pour nos succursales nous signalerons plusieurs affaires importantes auxquelles a pris part notre Etablissement de Bruxelles : l'Emprunt Belge 3 % de 136 millions, l'Emprunt de la commune de Schaerbeck, la constitution de deux sociétés belges : les chemins de fer économiques et l'Association financière. Notre Succursale de Genève, de son côté, s'est occupée de l'Emprunt du canton de Genève, de la Conversion des dettes du canton de Berre et d'une émission d'obligations du Nord-Est Suisse.

Les Directeurs de nos trois Succursales n'ont pas cessé de donner à notre Etablissement, pendant le dernier Exercice, le concours dévoué auquel ils nous ont habitués. Deux vides se sont produits dans les rangs des membres de nos Comités consultatifs par la retraite de M. Sautter de Beauregard et par la mort de M. Jules Vanderstichelen, qui en faisaient partie, l'un et l'autre, depuis la fondation de notre Etablissement. M. Sautter de Beauregard avait été appelé, en qualité de membre délégué, à s'occuper activement des

affaires de notre Succursale de Genève; nous avons regretté une détermination qui nous a privés d'une coopération que nous avions toujours appréciée. M. Vanderstichelen, ancien Ministre des Affaires étrangères et des Travaux Publics en Belgique, avait en toutes circonstances, à notre Succursale de Bruxelles montré une grande sollicitude pour les intérêts de notre Société : aussi avons-nous saisi avec empressement l'occasion de témoigner nos sentiments de regret et de sympathie, en appelant son frère, M. Félix Vanderstichelen, avocat distingué, à le remplacer dans le Comité Consultatif belge.

Dans les premiers jours du mois de Décembre, nous avons pu prendre possession, dans notre immeuble de la rue d'Antin, des nouveaux bâtiments que le développement de nos services avait rendus nécessaires. Notre nouvelle organisation répond à tous les besoins actuels, soit pour le travail de nos employés, soit pour le public.

Les explications si précises contenues dans le Rapport de MM. les Commissaires, rapport qui, selon le voeu de la loi, a été mis depuis quinze jours à votre disposition, nous laissent peu de choses à dire, soit sur le Bilan, soit sur le compte de Profits et Pertes.

Le Bilan général de la Société, arrêté au 3I Décembre I880 au chiffre total de fr. I78.758.000, ne présente qu'une augmentation insignifiante sur le bilan de l'année précédente.

Le Compte de Profits et Pertes donne un bénéfice brut de Fr.I3.696.994,50

L'Exercice I879 avait donné un bénéfice brut de Fr.I5.776.448,26

Cette différence de 2 millions environ provient non pas des comptes Commissions, Intérêts et Reports, qui présentent, au contraire une augmentation de plus de I million, mais du compte Fonds publics, Actions et Obligations, qui a donné 3 millions de moins. L'Exercice I879 avait recueilli les bénéfices de réalisations d'une importance exceptionnelle.

Le débit du Compte de Profits et Pertes accuse des chiffres qui se rapprochent trop sensiblement de ceux de l'année précédente pour être mentionnés ici. Il n'y a d'exception à faire que pour le compte Amortissements des travaux neufs et frais d'entretien, qui présente un total de fr. 498.000 au lieu de fr. 29.000 portés l'année précédente. Il nous a paru sage d'amortir immédiatement, dans une année favorable, la totalité des sommes qui se trouvaient déjà payées le 3I Décembre pour la construction de nos nouveaux bâtiments. Nous aurons à payer pour solde une somme à peu près égale.

Après paiement des charges, le produit net de l'exercice s'élève à fr. I2.22I.220,79. Sur cette somme,nous

avons avant tout prélevé, aux termes de la loi, 5 %, soit fr. 6II.062 pour la réserve légale, et nous avons affecté au Fonds de Prévoyance, comme l'année dernière, une somme de deux millions, en séparant, ainsi qu'il a été convenu, les neuf dixièmes appartenant aux actionnaires et le dixième revenant aux Administrateurs en exercice.

Par suite du prélèvement opéré cette année, la Réserve légale atteint aujourd'hui . . . . fr. 4.090.902,-

Si vous voulez bien approuver nos propositions, le Fonds de Prévoyance appartenant aux Actionnaires s'élèvera à . I0.800.000,-

et le fonds de prévoyance appartenant aux Administrateurs représentera I.040.089,80

L'ensemble des Réserves constituées dans les neuf premières années de l'existence de notre Société sera donc de fr. I5.930.99I,80

Sur le solde des bénéfices restant disponibles, après ces prélèvements, nous vous proposons de répartir fr. 7.500.000 comme dividende de l'exercice I880, à raison de fr. 60 par action, et de reporter à nouveau fr.I.624.047,68 au crédit du compte de Profits et Pertes de l'année I88I.

Ce compte se trouvera ainsi, dès le début, en possession d'une somme de fr. 5.7I8.338,47, qui permet d'envisager l'avenir avec confiance. Vous avez apprécié l'année

dernière les motifs de prudence qui nous ont conduits à doter largement, pour parer à tous les imprévus, le compte des produits de l'Exercice en cours.

Comme par le passé, nous avons trouvé dans le personnel, à tous les degrés, un concours intelligent, actif et dévoué; nous nous plaisons à reconnaître la part qui revient à la Direction dans l'excellente situation de notre Etablissement.

L'Administrateur sortant cette année est

M. E. DUTILLEUL.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous avez également à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de

M. Ch. BERTHIER,

Censeur sortant rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

R A P P O R T D E S C O M M I S S A I R E S

Messieurs,

Le Bilan général au 31 Décembre 1880 et le Compte de Profits et Pertes de l'Exercice ont été mis à la disposition de vos Commissaires à l'époque prescrite par la loi.

Des états détaillés, accompagnés d'explications que la Direction nous a fournies avec une clarté et une précision auxquelles nous sommes heureux de rendre hommage, nous ont mis à même d'apprécier les éléments groupés sous les divers chapitres de ces fidèles résumés, et c'est avec une complète sécurité qu'après examen approfondi nous venons affirmer devant vous l'exactitude des Comptes placés sous vos yeux et l'excellente situation dont ces comptes sont la légitime et sincère expression.

Nous vous demandons la permission de justifier ces conclusions, en jetant avec vous un rapide coup d'oeil sur l'Actif et le Passif.

A C T I F

L'actif s'élève à . . . . . fr. I78.758.895,I3

Mais, si nous voulons le réduire à ce qui constitue de véritables valeurs, nous devons retrancher le Compte d'ordre, intitulé : Comptes fixes et Comptes courants des Succursales, qui, répété au Passif comme à l'Actif, n'est qu'un compte intérieur destiné à vous faire connaître le montant des sommes mises par l'institution centrale à la disposition de ses trois succursales.

Ce compte d'ordre s'élève à	9.346.807,26
	Fr. I69.4I2.087,87

Après cette déduction, le total de l'actif n'est plus que de Fr. I69.4I2.087,87.

Sur les treize comptes, entre lesquels il est réparti, il en est cinq qu'il suffit dénoncer; ce sont :

I° Les Espèces en Caisse et à la Banque . . . . . .fr.	6.528.288,66
2° Le Portefeuille	5.466.565,96
3° Les Coupons à encaisser .	I9.420,26
4° Les Reports	64.II5.II7,42
5° Les Fonds disponibles dans les Banques	I.I67.95I,82
Ces cinq comptes représentent ensemble . . .Fr.	77.297.344,I2

qui formaient les disponibilités, actuelles et immédiates, de la Banque au 3I Décembre I880.

Les fr. 92.II4.743,75 formant le surplus de l'actif, renfermaient d'une part les créances proprement dites de la Banque pour une somme de fr. 34.559.I68,79, et d'autre part ses valeurs et ses propriétés pour une somme de fr. 57.555.574,96.

Les Créances, s'élevant à fr. 34.559.I78,79, sont réunies sous trois comptes qui nous ont paru offrir toute sécurité.

Les Correspondants, à l'Etranger et en France, débiteurs de fr. 25.20I.068,48, sont choisis avec scrupule et présentent toutes les conditions d'un crédit de premier ordre.

Les Avances sur Garanties, dont le chiffre s'élève à fr. 5.868.070,90, sont appuyées par des gages sévèrement contrôlés et laissant toujours une marge considérable.

Les Comptes divers, dont le total est de fr. 3.490.029,4I, formés de ces créances variées qu'engendre le mouvement des affaires et qui ne rentrent pas dans les cadres d'une classification générale, sont d'une solidité que nous avons reconnue.

Les valeurs, dont le montant est de fr. 57.555.574,96, sont représentées, pour la plus grande partie, par les trois comptes suivants :

Fonds d'Etat	fr.	7.125.669,92
Actions et Obligations		40.100.813,77
Participations diverses . . .		8.169.458,82
	Fr.	55.395.942,51

Les Fonds d'Etat, les Actions et Obligations présentent, nous en sommes assurés, cette variété et cette division qui vous ont toujours paru, avec raison, une sécurité de plus, ajoutée à toutes celles que vous donnent les lumières et l'expérience de votre Administration. En effet, ces deux comptes embrassent plus de 80 espèces de titres et aucun des articles dont ils se composent ne s'élève à une somme qui puisse paraître, même aux yeux les plus sévères, dépasser la mesure indiquée par la prudence.

Votre première Assemblée générale, du 5 Avril 1873, par une décision fondamentale, qui a servi de règle à tous les exercices, a fixé le cours moyen du mois de Décembre comme le taux maximum auquel seraient évaluées, dans les inventaires, les valeurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas; et cette même Assemblée a en outre décidé que jusqu'à la liquidation des participations dans les Syndicats, un intérêt de 5 % seulement pourrait être ajouté aux sommes déboursées.Cette année, comme l'année dernière, restant bien en deçà des limites fixéespar cette double décision, la prudence de vos Administrateurs a cru devoir descendre, pour l'estimation de plusieurs des valeurs, au-dessous du cours moyen de Décembre,

et quant aux sommes représentées par des participations dans les Syndicats, elle s'est abstenue de les grossir par l'addition d'aucun intérêt.

Ainsi, soit par le choix des titres, soit par la division des risques, soit par la modération des estimations, les trois comptes des Fonds d'Etat, des Obligations et Actions et des Participations, réunissent tous les caractères qui sont de nature à en établir la solidité.

Nous n'aurions pas à vous entretenir du compte Immeubles, demeuré, comme l'année dernière, au chiffre de fr. 2.099.221, si cette permanence même n'était une nouvelle marque de la sévérité qui a présidé aux évaluations de l'inventaire. En effet, les dépenses faites jusqu'au 31 Décembre pour l'érection de ce nouvel édifice qui complète si bien votre installation et qui tire tant d'élégance de sa parfaite appropriation à son objet, ces dépenses ont été amorties sur les produits de l'exercice; et la plus-value réelle acquise à vos immeubles, ainsi que la plus-value obtenue par plusieurs des titres que vous possédez, a été laissée de côté dans une estimation d'Actif qui n'a voulu admettre que ce qui était aisément réalisable, qui s'est attachée à ménager des ressources à l'avenir et qui, par sa sagesse, nous paraît, à tous les points de vue, mériter votre approbation et votre confiance.

P A S S I F

Sur un passif de fr. 169.412.087,87, les

sommes dues aux tiers ne représentent que fr. 77.276.646,49, c'est-à-dire 46%. Réunies sous les comptes : Effets à payer, Comptes courants des Syndicats, Correspondants en France et à l'Etranger, Coupons à payer, Liquidation au 3I Décembre et Comptes divers, ces sommes sont d'ailleurs, pour la plus grande partie, soumises, en ce qui touche le remboursement, à ces conditions de fractionnement et d'avis préalable qui sont la règle habituelle de votre Compagnie dans ses rapports avec ses créditeurs.

Les sommes dues à la Société elle-même, comprises dans les comptes : Capital social, Réserve légale, Fonds de Prévoyance, Report de l'Exercice I879 et Profits et Pertes de I880, s'élèvent à fr. 92.I35.44I,38 et forment 54 % du Passif.

Si à côté de ces proportions respectives du Passif dû aux tiers et de celui qui n'est dû qu'à la Société elle-même, on place les disponibilités immédiates que nous avons constatées, ainsi que les disponibilités, prochaines et non moins réelles, que fait ressortir l'extrême division des valeurs possédées par la Banque, on pourra se rendre compte de la liberté de mouvements et de la précieuse sécurité qu'elle doit aux principes sur lesquels elle est fondée et à la fermeté avec laquelle, au milieu des circonstances les plus diverses, ces principes ont été appliqués et maintenus.

COMPTE DE PROFITS & PERTES - REPARTITION

Le solde net du compte de Profits et Pertes s'élève à 12.221.220 fr. 79c. Votre Conseil vous propose, après avoir affecté fr. 611.062 à la réserve légale, de fixer à 60 fr. le dividende de l'Exercice, d'ajouter fr. 2.000.000 au Fonds de Prévoyance, et d'accroître de fr. 1.624.047,68 le report aux Exercices suivants, report qui s'élèverait ainsi à fr. 5.718.338,47.

Nous ne pouvons qu'approuver ces propositions.

Si vous les adoptez, vos réserves de toute nature, comprenant la Réserve statutaire, le Fonds de Prévoyance et le Report aux exercices suivants, s'élevant à fr. 21.649.330,27, représenteront plus du tiers du capital social.

En constituant ces fortes réserves, vous ne ferez que rester fidèles à des traditions et à des habitudes dont vous n'avez eu jusqu'à ce jour qu'à vous applaudir; vous affirmerez les résultats acquis et vous donnerez à votre Société de nouveaux éléments d'une puissance durable et d'une prospérité solidement assise.

Nous vous proposons d'approuver, tels qu'ils vous sont présentés, les comptes de l'Exercice 1880.

Paris, le 19 Avril 1881.

Les Commissaires :

H. SINGER. E. LEVIEZ.

R E S O L U T I O N S

VOTEES A L ' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 7 Mai I88I

-------oOo-------

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL .

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

L'ASSEMBLEE GENERALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice I880, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration;

Décide de prélever sur les bénéfices, en vertu de l'article 47 des Statuts, une somme de fr. 2.000.000, dont 90 % seront portés au crédit du compte Fonds de Prévoyance appartenant aux Actionnaires et I0 % au crédit du compte Fonds de Prévoyance appartenant aux Administrateurs en exercice;

et fixe à 60 francs par action le montant du dividende pour l'exercice I880.

Un à-compte de fr. 20 sur le dividende ayant été payé le Ier Janvier dernier, le solde, soit 40 francs par action sera payé à partir du Ier juillet prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finance.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, réélit :

M. E. DUTILLEUL, Administrateur.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, réélit :

M. Ch. BERTHIER, Censeur.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, nomme :

M. E. LEVIEZ,

et M. Ch. GIDE.

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1881.

----------ooo----------

C O M P T E S

D E L'E X E R C I C E 1880

	Siège social	Succursales à l'étranger.	T O T A L
Espèces en caisse et à la Banque	3.861.726,55	886.542,08	4.528.268,63
Portefeuille — Paris & Provinces	3.179.733,75	1.688,81	3.180.831,96
Portefeuille — Valeurs Etrangères	804.867,60	2.088.846,10	2.893.734,--
Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger	648.234,68	519.716,97	1.167.951,65
Comptes fixes des succursales	8.000.000,--		9.346.207,26
Comptes-courants - -	1.346.207,26		
Correspondants — à l'étranger	4.829.132,79	8.532.742,62	25.301.068,48
Correspondants — en France	11.848.478,86	800.714,51	
Reports	50.890.703,25	13.314.408,17	64.115.117,42
Coupons à encaisser	6.921,26	12.440,20	19.420,46
Avances sur garanties	5.525.754,90	342.316,--	5.868.070,90
Fonds d'Etats	5.849.648,51	1.276.081,41	7.125.869,92
Actions et obligations	31.364.630,48	8.735.983,29	40.100.613,77
Participations diverses	5.802.417,04	2.367.041,18	8.169.458,22
Comptes divers	348.750,31	3.141.279,10	3.490.029,41
Immeubles de la Société	1.500.000,--	599.221,--	2.099.221,--
Mobilier	50.000,--	10.411,45	60.411,45
Fr.	136.258.089,84	42.300.811,29	178.558.901,13

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1880

A C T I F

	Siège social	Succursales à l'étranger.	T O T A L
Espèces en caisse et à la Banque	5.661.726,58	866.562,08	6.528.288,66
Portefeuille — Paris & Province	3.179.733,75	1.098,21	3.180.831,96
Portefeuille — Valeurs Etrangères	204.887,90	2.080.846,10	2.285.734,--
Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger	648.234,85	519.716,97	1.167.951,82
Comptes fixes des succursales	8.000.000,--		9.346.807,26
Comptes-courants - -	1.346.807,26		
Correspondants — à l'étranger	4.829.132,79	8.522.742,62	25.201.068,48
Correspondants — en France	11.848.478,56	800.714,51	
Reports	50.890.709,25	13.224.408,17	64.115.117,42
Coupons à encaisser	6.971,06	12.449,20	19.420,26
Avances sur garanties	5.525.754,90	342.316,--	5.868.070,90
Fonds d'Etats	5.849.648,51	1.276.021,41	7.125.669,92
Actions et obligations	31.364.830,48	8.735.983,29	40.100.813,77
Participations diverses	5.802.417,64	2.367.041,18	8.169.458,82
Comptes divers	348.750,31	3.141.279,10	3.490.029,41
Immeubles de la Société	1.500.000,--	599.221,--	2.099.221,--
Mobilier	50.000,--	10.411,45	60.411,45
Fr.	136.258.083,84	42.500.811,29	178.758.895,13

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1880

P A S S I F

	Siège social	Succursales à l'étranger	T O T A L
Capital social	62.500.000,--	" "	62.500.000,--
Réserve légale	3.479.840,--	" "	3.479.840,--
Fonds de Prévoyance (Appartenant aux Actionnaires	9.000.000,--	" "	9.840.089,80
Fonds de Prévoyance (Appartenant aux Administrateurs en exercice ..	840.089,80	" "	
Effets à payer	755.671,58	420.384,17	1.176.055,75
Comptes fixes des succursales	" "	8.000.000,--	9.346.807,26
Comptes-courants - -	" "	1.346.807,26	
Comptes-courants des Syndicats ...	8.155.837,61	" "	8.155.837,61
Correspondants (à l'étranger	13.816.743,84	30.450.495,29	58.531.132,81
Correspondants (en France	13.616.157,08	647.736,60	
Coupons à payer	459.738,04	" "	459.738,04
Liquidation 31 Décembre 1880	5.110.880,60	" "	5.110.880,60
Comptes divers	2.738.858,79	1.104.142,89	3.843.001,68
Profits et pertes.- Report de l'exercice 1879	4.094.290,79	" "	4.094.290,79
Profits et Pertes - Exercice 1880	11.689.975,71	531.245,08	12.221.220,79
Fr.	136.258.083,84	42.500.811,29	178.758.895,13

COMPTES DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE I880)

D O I T

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions .....Fr.	I09.060,35
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux	433.I33,6I
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.....	I03.643,II
III	
Amortissements des travaux neufs et frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque.....	498.385,I0
IV	
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	25.000,--
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier I872	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	I00.000,--
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnités allouées à MM. les Commissaires	5.320,--
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris	20I.23I,54
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	I2.22I.220,79
	I3.696.994,50

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1880)

		AVOIR
Commissions	Fr.	I.3I7.505,35
Intérêts et bénéfices du portefeuille et des changes..		3.0I8.II2,83
Reports		I.783.064,8I
Fonds publics, Actions et Obligations		6.965.723,68
Divers		8I.342,75
Bénéfice net des Succursales		53I.245,08
		I3.696.994,50

R E P A R T I T I O N S

CONFORMEMENT AUX ARTICLES 46 ET 47 DES STATUTS

BENEFICE NET ..... Fr.			I2.22I.220,79
Intérêts à 5 % sur le capital versé Frs.3.I25.000,--			
Réserve légale 5 %		6II.062,--	5.736.062,--
Fonds de Prévoyance (Appartenant aux Actionnaires	I.800.000,-	2.000.000,--	
Fonds de Prévoyance (Appartenant aux Administrateurs en exercice	200.000,-		
			6.485.I58,79
Conseil d'Administration : I0 % sur Fr.		4.86I.III,I0	486.III,II
			5.999.047,68
Solde reporté de l'Exercice I879			4.094.290,79
Solde à répartir aux actionnaires			I0.093.338,47
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés			3.I25.000,--
			I3.2I8.338,47
Dividende de SOIXANTE FRANCS par Action sur les I25.000 Actions formant le capital social			7.500.000,--
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice I88I .....Fr.			5.7I8.338,47

B A N Q U E D E P A R I S E T D E S P A Y S - B A S

S U C C U R S A L E S

	COMITES CONSULTATIFS	DIRECTEURS ET FONDES DE POUVOIRS	
AMSTERDAM	MM. G.M. BOISSEVAIN. A.I. von HEMERT. M.H. S'JACOB. P.W. SCHOLTEN.	Directeur	M. Van HALL
		Fondé de Pouvoirs	M. J.-H. HALLO
BRUXELLES	MM. A. BENNERT. DUMERCY-HEIRMAN. Georges MONTEFIORE-LEVI F. VAN DER STICHELEN	Directeurs	MM. Chev.R.de BAUER Ch. BALSER.
		Fondés de Pouvoirs	M. H. RULOFFS.
GENEVE	MM. A. CHENEVIERE. L. LULLIN. James ODIER.	Fondés de Pouvoirs	MM. A. ROCH H. WAKKER

----------oOo----------